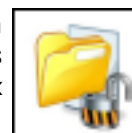


Protéger ses fichiers contre les ransomwares

Au fur et à mesure des mises à jour de Windows, des améliorations au niveau de la sécurité sont apportées au système. La dernière grosse mise à jour, la Fall Creators Update de Windows 10, ajoute la fonctionnalité **Dispositif d'accès contrôlé aux dossiers** à Windows Defender, l'antivirus intégré à Windows 10.



Cette fonctionnalité permet de protéger certains dossiers de votre ordinateur. Les logiciels non autorisés ne pourront alors pas modifier des fichiers dans ces dossiers. Cette protection a été créée pour vous aider à protéger vos documents contre les ransomwares et autres logiciels malicieux. Ces programmes malveillants chiffrent en effet vos fichiers et vous ne pourrez les récupérer qu'en payant une rançon. Avec le **Dispositif d'accès contrôlé aux dossiers**, seuls les logiciels que vous aurez autorisés pourront modifier vos fichiers.

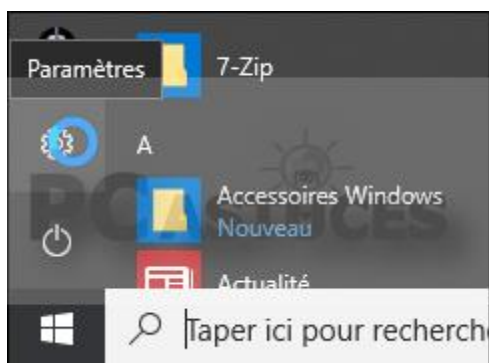
Une fois activé, le **Dispositif d'accès contrôlé aux dossiers** protège, le Bureau et les dossiers Documents, Photos, Vidéos et Musique. Si vous avez des documents à protéger qui se trouvent ailleurs, vous pouvez ajouter les dossiers où ils se trouvent à la protection.

Vous devrez ensuite définir les logiciels et applications qui ont le droit d'accéder à ces fichiers protégés dans une liste blanche. Les logiciels qui n'ont pas les autorisations ne pourront pas modifier vos fichiers.

Activer le dispositif d'accès contrôlé aux dossiers

La protection contre les ransomwares n'est pas activée par défaut. Voici comment protéger vos fichiers.

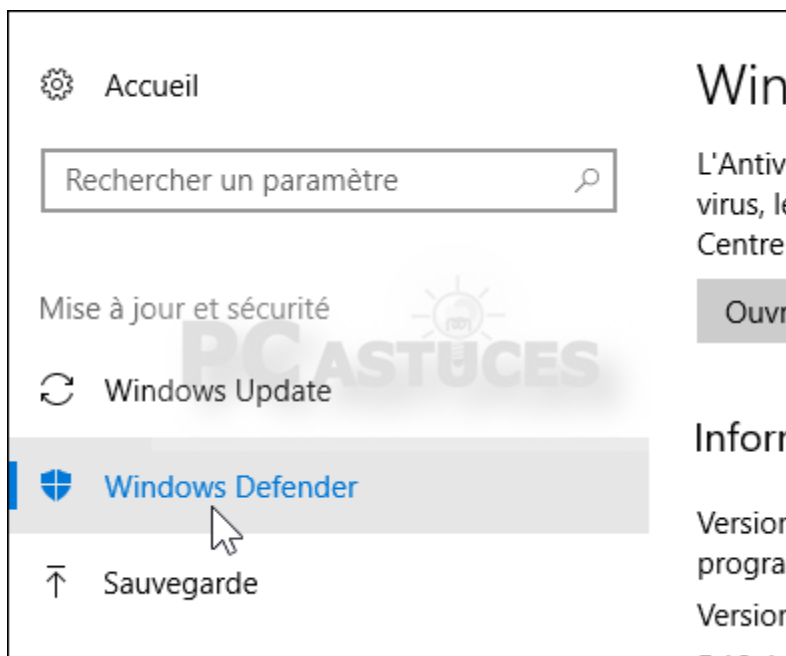
1. Cliquez sur le bouton **Démarrer** puis sur **Paramètres**.



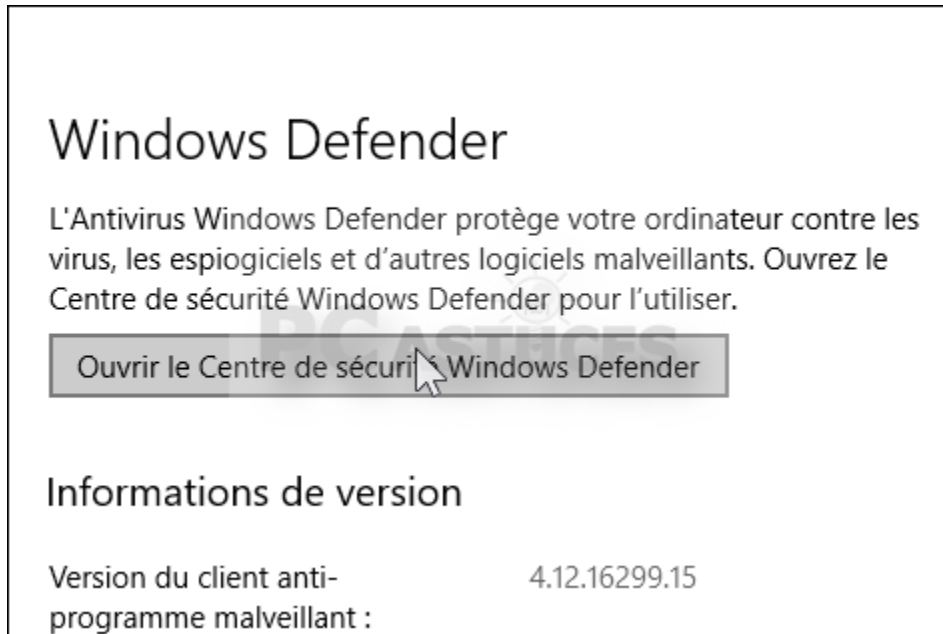
2. Cliquez sur **Mise à jour et sécurité**.



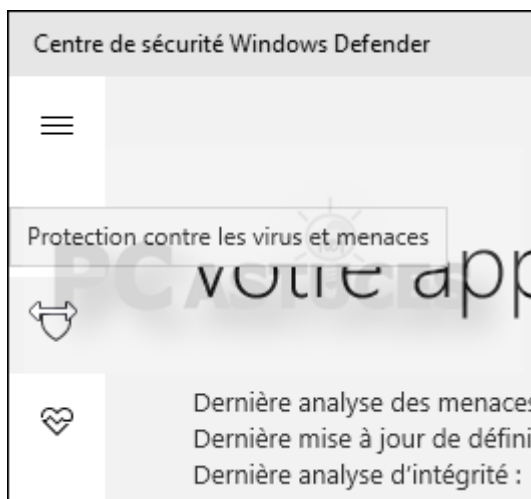
3. Dans la colonne de gauche, cliquez sur **Windows Defender**.



4. Cliquez ensuite sur le bouton **Ouvrir le centre de sécurité Windows Defender**.



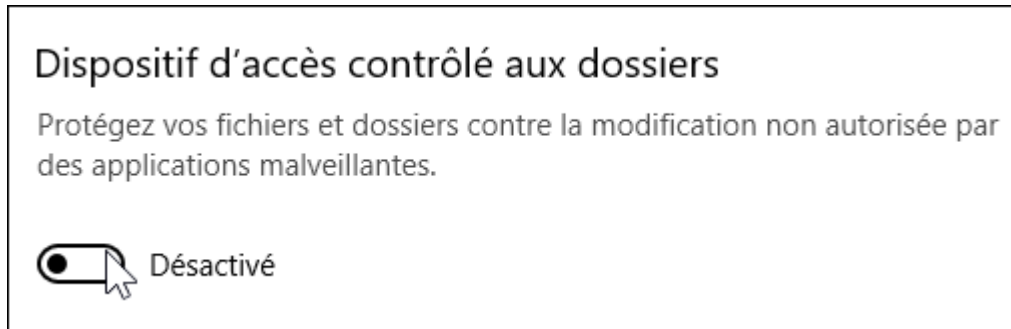
5. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur l'icône **Protection contre les virus et menaces** symbolisé par un bouclier.



6. Cliquez ensuite sur **Paramètres de protection contre les virus et menaces**.



7. Descendez jusqu'à l'option **Dispositif d'accès contrôlé aux dossiers**. Activez-la.



Personnaliser la liste des dossiers à protéger

Par défaut, le bureau et les dossiers Documents, Photos, Vidéos et Musique sont protégés. Si vous avez des documents importants à protéger, vous pouvez ajouter les dossiers où ils se trouvent à la protection.

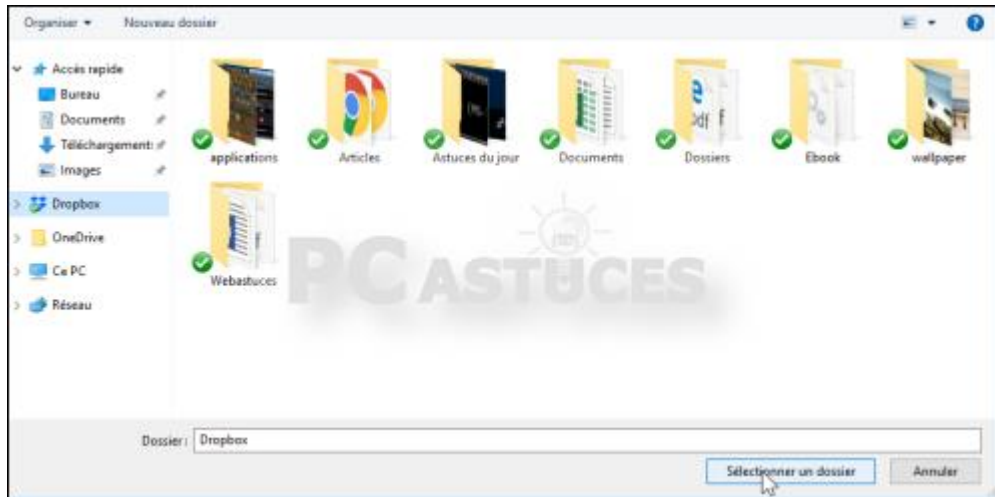
1. Fermez les logiciels ouverts.
2. Cliquez sur **Dossiers protégés**.



3. Cliquez sur **Ajouter un dossier protégé**.



4. Parcourez votre disque dur à la recherche du dossier à protéger par Defender et cliquez sur **Sélectionner un dossier**.



5. Le dossier est désormais protégé.

Dossiers protégés

Les dossiers système Windows sont protégés par défaut. Vous pouvez également ajouter des dossiers protégés supplémentaires.

+ Ajouter un dossier protégé

Dropbox
C:\Users\Clément\Dropbox

Documents
C:\Users\Clément\Documents

Documents
C:\Users\Public\Documents

Pictures
C:\Users\Clément\Pictures

Pictures

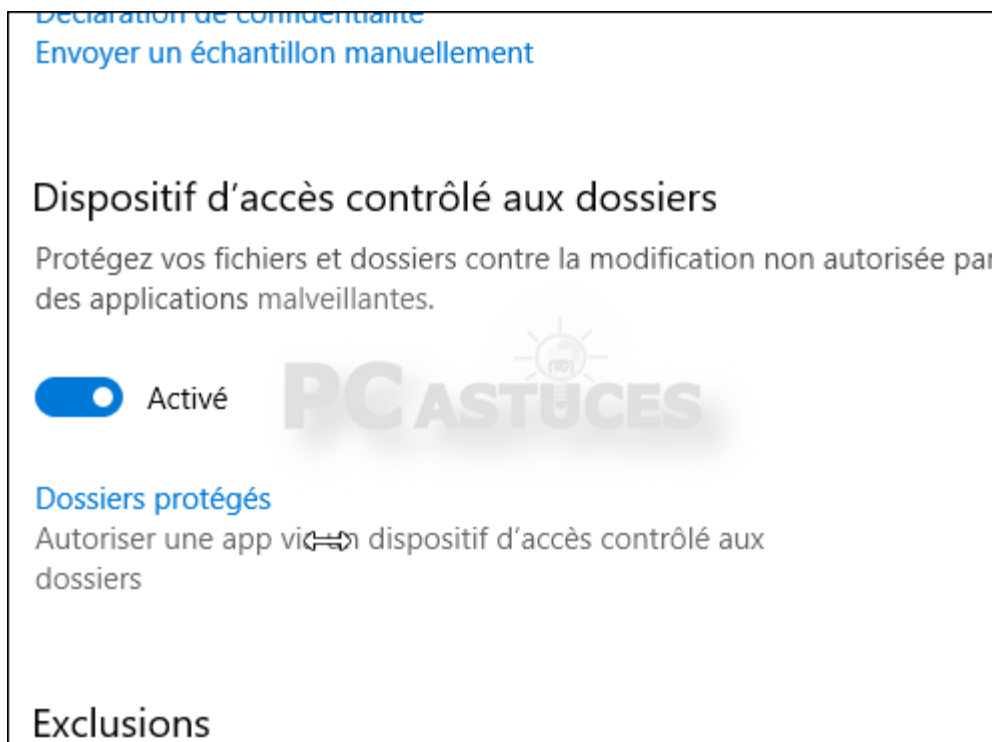
Spécifier les logiciels autorisés à accéder aux fichiers protégés

Vous devez maintenant définir les logiciels et applications qui ont le droit d'accéder à ces fichiers protégés. Les logiciels qui n'ont pas les autorisations ne pourront pas modifier vos fichiers.

1. Vous devez ensuite indiquer les logiciels et applications qui ont le droit de modifier des fichiers dans ces dossiers. Revenez en arrière.



2. Cliquez sur **Autoriser une app via un dispositif d'accès contrôlé aux dossiers**.



3. Cliquez sur le bouton **Ajouter une application autorisée**.

Autoriser une app via un dispositif d'accès contrôlé aux dossiers

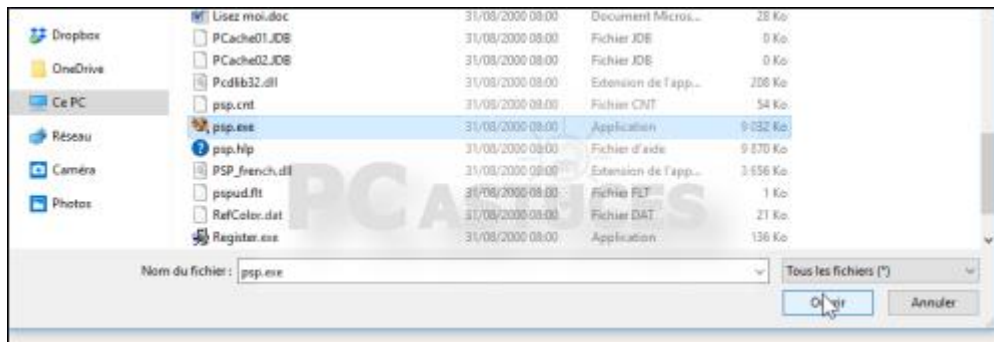
Si le dispositif d'accès contrôlé aux dossiers a bloqué une app approuvée, vous pouvez l'ajouter en tant qu'app autorisée. Cela permet à l'app d'apporter des modifications à des dossiers protégés.



Ajouter une application autorisée

La plupart de vos applications seront autorisées par le dispositif d'accès contrôlé aux dossiers sans avoir à les y ajouter. Les applications déterminées par Microsoft comme compatibles sont toujours autorisées.

4. Sélectionnez sur votre disque dur l'exécutable du logiciel à autoriser. Généralement, les programmes sont stockés dans les dossiers **C:\Program Files (x86)** et **C:\Programmes**. Cliquez sur **Ouvrir**.



5. Ajoutez de la même façon tous les logiciels autorisés à accéder à vos dossiers protégés.



6. Un logiciel qui ne se trouve pas dans cette liste se verra refuser l'accès à un fichier protégé. Il ne pourra pas le modifier, le supprimer, etc. Vous en serez prévenu par une notification.

